

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA SPIC ENERGIE RENOUVELABLE
(Service Public Industriel et Commercial)
DU 13 DECEMBRE 2018

XXXXXX

Le bilan provisoire montre que les recettes de vente d'électricité devraient équilibrer les achats du centre technique municipal. Des améliorations sont en vue et il n'y a plus de dépenses d'énergie pour les anciens site. Nous aurons prochainement les éléments pour comparer l'efficacité du nouveau site du Centre Technique Municipal par rapport aux 3 précédents.

Pour ce qui concerne le bilan carbone, l'énergie produite par les panneaux au bout de 3 ans est équivalente à celle qui a été nécessaire pour leur production et leur installation alors que leur durée de vie est prévue pour 25 ans (durée de leur garantie). Le recyclage est compris et financé lors de l'achat (90% des matériaux sont recyclables).

La réalisation d'une nouvelle installation sur le site est envisagée puisque les toitures des garages sont prévues pour pouvoir accueillir d'autres panneaux.

Cette commission se réunit 2 fois par an.

Geneviève Paillaud